



Synthèse annuelle 2023 : Volet n°1 - Résultats généraux

En 2023, l'effectif salarié privé continue de progresser et franchit pour la première fois la barre des 68 000 emplois

Le nombre d'emplois salariés diminue en fin d'année et marque le début d'un retournement de situation profond sur le marché de l'emploi. Au 1^{er} trimestre 2024, les graves difficultés rencontrées par le secteur de la mine-métallurgie sont officiellement confirmées et au 2^e trimestre, une crise sociale sans précédent en lien avec les enjeux institutionnels éclate.

En 2023, 68 190 salariés sont déclarés en moyenne par les employeurs du **secteur privé** auprès de la Cafat, soit une progression de 1,2 % par rapport à 2022. Cette croissance 2023 de l'emploi privé prolonge la tendance amorcée en 2021. Le rythme est toutefois moins soutenu qu'il y a un an (+3,2 % en 2022) mais permet d'atteindre un nouveau record, en dépassant pour la première fois la barre des 68 000 emplois salariés privés. Pour la deuxième année de suite, le niveau d'emplois se situe audessus du niveau moyen de la dernière décennie (2013-2022). Ainsi, entre 2022 et 2023, ce sont en moyenne 830 emplois créés.

La progression de l'emploi salarié s'effrite au cours de l'année : les effectifs ont augmenté de 0,5 % au 1er trimestre, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Ils sont restés globalement stables aux 2e et 3e trimestres (respectivement +0,0 % et +0,2 %) puis ont diminué de 0,7 % au 4e trimestre. Ainsi, l'effectif total est resté supérieur au niveau de 2022 jusqu'au 3e trimestre. En fin d'année, il retrouve le même niveau qu'un an auparavant.

En 2023, l'effectif salarié atteint un nouveau record, avec plus de 68 000 emplois en moyenne chaque trimestre





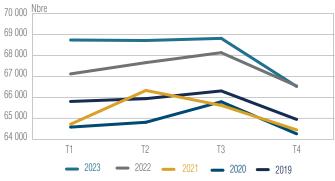
Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Sur l'ensemble de l'année 2023, les nouvelles embauches diminuent (-0,2 % contre + 15,4 % en 2022) mais dans le même temps les débauches reculent plus fortement (-1,2 % contre +11,4 % en 2022). Par conséquent, le ratio moyen embauches/débauches est le même qu'en 2022. Il s'élève à 1,9 embauche pour une débauche et se maintient à ce niveau, le plus haut de la décennie, pour la troisième année.

Les cessations d'entreprises reculent de 1 % sur un an, après deux années de progression (+4 % en 2021 et +15 % en 2022) : 4 240 entreprises ont ainsi officiellement cessé leur activité en 2023. Pour autant, d'autres indicateurs s'annoncent moins favorables. Le nombre de créations d'entreprises diminue fortement : -11 % sur un an, après une hausse de 17 % en 2022. C'est la première fois de la décennie que les créations annuelles d'entreprises passent sous la barre des 4 000 (3 940 enregistrées en 2023), hormis pendant la crise Covid en 2021. Depuis 20 ans, il se créait chaque année plus d'entreprises qu'il n'en cessait. En 2023, c'est l'inverse : les entreprises qui ont cessé leur activité sont plus nombreuses que celles qui se sont créées au cours de l'année.

En 2023, le niveau de l'emploi est supérieur à celui de 2022, à l'exception du 4º trimestre, où il retrouve le même niveau

Évolution trimestrielle du niveau de l'emploi salarié privé



Sources : Isee, Cafat - données provisoires



Synthèse annuelle 2023

De même, les liquidations judicaires continuent de progresser : 250 ont été prononcées en 2023, soit 21 % de plus qu'en 2022. Attention toutefois, malgré ce rebond après le creux observé pendant les années Covid (moins de 200), les liquidations prononcées en 2023 restent encore nettement moindres qu'au cours des 4 années précédant la crise sanitaire (280 en moyenne).

Enfin, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur la conjoncture, recule nettement (-6,3 points) et retombe en dessous de sa moyenne de longue période, pour s'établir à 98,2.

L'emploi évolue différemment selon les secteurs d'activité : +1,8 % dans les services, qui créent 600 emplois en 2023 ; +2,8 % dans la construction (+170 salariés) ; +1,0 % dans l'industrie (+160 salariés). Dans le commerce, les effectifs sont stables. À l'inverse, l'emploi diminue de 5,7 % dans l'agriculture, soit 100 emplois de moins.

Plus de 34 000 emplois dans les services

En 2023, le secteur des services hors commerce demeure le principal pourvoyeur d'emplois privés en Nouvelle-Calédonie et totalise en moyenne 34 040 salariés. Ses effectifs progressent de 1,8 % par rapport à 2022, soit 600 emplois supplémentaires, prolongeant ainsi la tendance observée depuis 2021. Pour la première fois, le niveau moyen de l'emploi dans ce secteur dépasse la barre des 34 000. En outre, il est 5 % plus élevé que la moyenne décennale 2013-2022.

En infra annuel, l'emploi dans les services suit la tendance générale de l'emploi privé. Il augmente de 0,8 % au 1^{er} trimestre (données CVS), se stabilise au 2^e, augmente de nouveau de 0,5 % au 3^e trimestre puis diminue de 0,7 % en fin d'année.

En 2023, les effectifs supplémentaires sont plus nombreux dans le secteur de l'hébergement et de la restauration qui enregistre une progression de 4,3 % par rapport à 2022, avec 190 salariés supplémentaires. Trois années consécutives de hausse permettent ainsi de compenser les pertes intervenues en 2020. Cette augmentation concerne principalement les activités d'hôtellerie, en lien avec la reprise de la fréquentation touristique internationale, et dans une moindre mesure, de restauration traditionnelle et de type rapide. Ce sont essentiellement les entreprises déjà en place qui recrutent davantage, auxquelles s'ajoutent trois nouvelles entreprises dans le domaine de la restauration.

Dans le secteur du transport et de l'entreposage, le nombre d'emplois augmente aussi de 3,3 % sur un an, soit 140 emplois supplémentaires. Les recrutements proviennent des entreprises existantes spécialisées dans le transport aérien de passagers, routier de voyageurs et des services auxiliaires.

L'emploi dans les autres activités de service progresse de 5,9 %, soit 140 emplois de plus qu'en 2022. Cette croissance est soutenue exclusivement par une association de la place spécialisée dans l'accompagnement quotidien des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

De même, le nombre d'emplois dans le secteur de la santé et de l'action sociale continue d'augmenter pour la cinquième année de suite. Il enregistre une croissance de 1,9 % en 2023 soit 70 emplois de plus. L'augmentation concerne en particulier les activités d'aide à domicile, hospitalières et d'hébergement médicalisé pour personnes âgées.

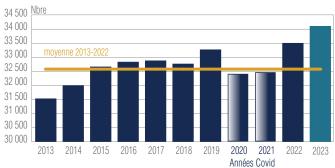
Plus modérément, les effectifs salariés augmentent de 0,9 % dans les activités de services administratifs et de soutien, principalement dans les structures existantes spécialisées dans les activités de nettoyage courant des bâtiments, des voyagistes et des services de réservation et de location de courte durée de voyage. Cette hausse masque toutefois la baisse de l'emploi dans les activités de sécurité, de travail temporaire et de service d'aménagement paysager.

À l'inverse, les services domestiques auprès des ménages employeurs et l'enseignement privé enregistrent une baisse de leurs effectifs en 2023, de respectivement 4,3 % et 1,9 %. Pour les gens de maison, ce nouveau repli prolonge la tendance à la baisse observée depuis 2007. Pour l'enseignement, la baisse touche essentiellement l'enseignement secondaire et les activités de formateur indépendant.

Tous services confondus, les nouvelles embauches augmentent de 2,5 % par rapport à 2022, tandis que les débauches reculent de 2,1 %. Ainsi, le ratio progresse encore à 2,2 embauches pour une débauche.

En 2023, le niveau de l'emploi dans les services progresse encore et dépasse nettement celui des dix dernières années

Niveau moyen de l'emploi salarié dans le secteur privé des services



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

La hausse de l'emploi dans la construction se poursuit mais reste insuffisante

Avec 6 180 salariés en moyenne sur l'année, l'emploi dans le secteur de la **construction** augmente de 2,8 % par rapport au niveau moyen de 2022, soit 170 salariés supplémentaires.

L'emploi progresse ainsi en 2022 et 2023, après avoir enregistré des baisses successives depuis 2012. Cependant, malgré ces deux années de hausse, seulement un emploi perdu sur dix a été récupéré. Ainsi en 2023, le niveau moyen de l'emploi dans la construction reste bien en-deçà de 8 % du niveau moyen des dix dernières années.

Dans les faits, les effectifs salariés progressent sur la première partie de l'année : +1,3 % au 1^{er} trimestre (données CVS) et +0,5 % au 2^{e} ; ils diminuent ensuite de 0,1 % au 3^{e} trimestre et de 1,8 % en fin d'année.

La hausse annuelle est portée par les travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse, de construction d'autres bâtiments et de maçonnerie générale, et résulte essentiellement des embauches effectuées par les entreprises existantes. Toutefois, elle est atténuée par les baisses d'emplois dans les travaux de terrassement courant et les activités de construction de maisons individuelles. Ces baisses s'expliquent principalement par le transfert d'une entreprise ayant changé de code d'activité de la construction vers les services, ainsi que par des suppressions d'emplois opérées par des entreprises existantes.

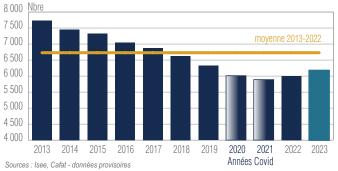


Synthèse annuelle 2023

Au cours de l'année, la progression plus rapide des nouvelles embauches (+5,2 % par rapport à 2022) que celle des débauches (+4,5 %) maintient le ratio à son meilleur niveau depuis cinq ans, de 1,5 embauche pour une débauche.

Les créations d'emploi dans la construction en 2023 sont loin de compenser les pertes intervenues au cours de la dernière décennie





La hausse de l'emploi dans l'industrie se poursuit plus modérément

En 2023, le secteur de l'industrie compte 15 800 salariés en moyenne chaque trimestre, soit 1,0 % de plus qu'en 2022 (160 salariés supplémentaires). L'emploi dans ce secteur continue de progresser, atteignant ainsi son niveau le plus élevé à ce jour. Toutefois la progression ralentit par rapport aux quatre années précédentes.

En infra-annuel, les effectifs restent globalement stables à leur plus haut niveau jusqu'au 3° trimestre et commencent à décliner en fin d'année.

L'industrie manufacturière reste le principal pourvoyeur d'emplois du secteur. En 2023, elle enregistre la plus forte hausse avec 210 emplois de plus qu'en 2022, soit une progression de 1,7 %, soutenue notamment par l'industrie alimentaire (transfert d'activité principale d'une entreprise des services vers l'industrie alimentaire) et la métallurgie. Cette augmentation masque cependant une baisse de l'emploi dans les activités de fabrication de structures métalliques et d'imprimerie, liée essentiellement à la fermeture d'une entreprise fin 2022.

En 2023, l'emploi dans l'industrie se maintient à un niveau élevé

Niveau moyen de l'emploi salarié dans le secteur privé de l'industrie



Avec des effectifs moindres mais une progression relative plus forte, l'emploi dans la production et la distribution d'électricité augmente de 5,2 % (+40 salariés).

À l'inverse, dans l'industrie extractive, l'emploi recule de 3,9 % (-70 salariés), tiré essentiellement par les activités d'extraction de minerai, en lien notamment avec l'arrêt d'exploitation de la mine de Poum, et d'exploitation de gravières.

Dans une moindre mesure, les effectifs salariés dans la production et distribution d'eau diminuent de 1,3 % (-10 salariés).

La baisse des nouvelles embauches (-14,6 %) plus prononcée que les débauches (-1,4 %) ramène le ratio à 1,6 embauche pour une débauche, contre 1,8 en 2022.

L'emploi se stabilise dans le commerce

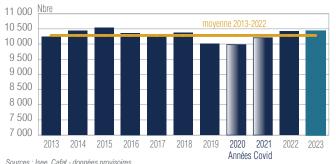
En 2023, le secteur du commerce emploie 10 430 salariés en moyenne chaque trimestre, niveau stable par rapport à 2022. Cette stabilité intervient après deux années consécutives de hausse. Depuis 2022, l'emploi retrouve un niveau légèrement plus élevé que la moyenne de la dernière décennie (2013-2022).

En réalité, l'emploi s'est contracté aux 1er et 2e trimestres (respectivement -0,3 % et -0,6 %, données CVS). Il augmente de nouveau au 3e trimestre de 0,5 % mais cette progression ne s'est pas confirmée en fin d'année (-0,5 %).

Dans le détail, l'emploi progresse dans le commerce et la réparation automobile (+4 %, soit 60 salariés de plus), alors qu'il diminue de 0,5 % dans le commerce de détail et de 0,9 % dans le commerce de gros (respectivement -30 et -20 salariés en un an).

L'emploi dans le commerce reste stable entre 2022 et 2023

Niveau moyen de l'emploi salarié dans le secteur privé du commerce



L'emploi agricole baisse encore

En 2023, le secteur de l'agriculture déclare 1 660 salariés en moyenne, soit une diminution de 5,7 % sur un an (-100 emplois). Cette baisse accentue la tendance observée depuis 2021 (-0,5 % puis -0,9 % en 2022). Ainsi, le niveau de l'emploi repasse sous la moyenne de la dernière décennie, après avoir été au-dessus entre 2019 et 2022, malgré la crise sanitaire.

Dans le détail, l'emploi agricole baisse aux 2^e et 3^e trimestres (respectivement -3,4 % et -3,5 % sur un trimestre, données CVS) après avoir augmenté de 2,7 % au 1^{er}. Il progresse à nouveau de 3,1 % en fin d'année.

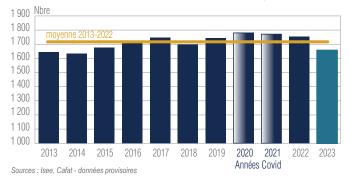
Entre 2022 et 2023, la baisse concerne essentiellement les activités de culture de fruits tropicaux et d'exploitation forestière.



Synthèse annuelle 2023

En 2023, la baisse de l'emploi dans l'agriculture, observée depuis 2021, se poursuit

Niveau de l'emploi salarié dans le secteur privé de l'agriculture



Note de lecture : Compte tenu du faible effectif salarié dans l'agriculture, l'échelle de ce graphique est très différente de celle des autres. En conséquence, il faut être vigilant dans l'interprétation visuelle de ce graphique.

Les emplois supplémentaires sont majoritairement concentrés dans les entreprises situées en province Sud

En 2023, l'augmentation des effectifs moyens est portée plus particulièrement par les entreprises implantées exclusivement en province Sud *(voir encadré n°1)*, qui concentrent 96 % des nouveaux emplois et 65 % du total des emplois privés. Pour la troisième année de suite, les effectifs progressent, mais à un rythme deux fois moins rapide qu'en 2022. Ils sont concentrés d'abord dans les structures employant entre 30 et 49 salariés ainsi que celles ayant au moins 100 salariés. Le nombre d'entreprises implantées exclusivement en province Sud progresse très légèrement (+0,3 %).

Au sein des entreprises dont l'implantation est territoriale, les emplois continuent d'augmenter mais plus modérément : +0,7 %, après +2,3 % en 2022. Ce sont 110 emplois supplémentaires, provenant principalement des entités qui emploient entre 30 et 49 salariés, et celles d'au moins 100 salariés. Par ailleurs, les entreprises d'implantation territoriale sont 4 % plus nombreuses qu'en 2022.

À l'inverse, dans les entreprises implantées exclusivement en province Nord ou en province lles, les effectifs salariés sont stables sur un an.

Dans ces deux provinces, le nombre d'entreprises est en repli.

Encadré n°1

Structure de l'emploi selon l'implantation des entreprises employeuses

Les données disponibles ne permettent pas de localiser précisément les emplois au lieu d'exercice de l'activité. Dès lors, l'ensemble des salariés déclarés par une entreprise sont rattachés à l'adresse de son siège social, à défaut de pouvoir ventiler chacun au sein des différents établissements de l'entreprise.

Une ventilation des emplois selon l'implantation de l'entreprise employeuse sur le territoire est toutefois proposée ici, selon quatre modalités :

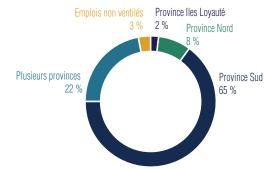
- implantation en province îles : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province des îles Loyauté
- implantation en province Nord : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Nord

- implantation en province Sud : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Sud.
- implantation territoriale : l'entreprise et ses établissements sont situés sur 2 ou 3 provinces distinctes.

En 2023, 97 % des emplois du secteur privé peuvent être ventilés sur l'une de ces quatre modalités. Les 3 % restant concernent principalement les salariés des ménages en tant qu'employeur, pour lesquels l'information concernant la localisation du ménage employeur n'est pas disponible, et, dans une moindre mesure, ceux dont le siège social de l'entreprise est situé hors du territoire. Dans le détail, 65 % des emplois relèvent d'entreprises implantées exclusivement en province Sud. 8 % en province Nord et 2 % en province des îles Loyauté. Les 22 % restants relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale.

En 2023, deux emplois privés sur dix relèvent d'entreprises d'implantation territoriale

Ventilation des emplois selon l'implantation géographique des entreprises employeuses



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

La répartition des emplois par secteur d'activité varie en fonction de la localisation géographique. Bien que les services demeurent le principal secteur d'emploi quelle que soit la zone géographique, des particularités sont observées.

En province Sud, le secteur des services est prépondérant avec un emploi sur deux et concentre l'essentiel des effectifs supplémentaires en 2023. L'industrie (18 %) et la construction (10 %) enregistrent des hausses mineures.

C'est en province Nord que les emplois dans le secteur des services représentent la plus faible proportion, soit 38 %. En revanche, les secteurs de l'industrie (22 %), de la construction (20 %) et de l'agriculture (6 %) y sont plus représentés que dans les autres zones

En province des îles Loyauté, les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois sont les services (55 %) et le commerce (25 %).

Dans ces deux provinces, la part des emplois agricoles est plus importante qu'en province Sud.

La structure de l'emploi privé diffère selon l'implantation des entreprises employeuses

Répartition des emplois par secteur d'activité et implantation géographique 100 % 90 80 38 45 51 70 55 60 50 40 18 44 30 20 25 10 Province des Iles Province Nord Province Sud Services Industrie Construction Commerce Agriculture Sources : Isee, Cafat - données provisoires



Synthèse annuelle 2023

Les emplois supplémentaires profitent aux femmes et aux plus âgés

En 2023, les salariés supplémentaires sont prioritairement des femmes. Elles concentrent 80 % de la hausse de l'emploi, soit 660 emplois féminins de plus qu'en 2022 (+2,1 %). Ces nouveaux postes féminins sont concentrés essentiellement dans le secteur des services et dans une moindre mesure dans l'industrie.

Les effectifs masculins augmentent plus modestement (+170 emplois, soit +0,5 %), principalement soutenus par le secteur de la construction et des services.

Par tranche d'âge, les effectifs augmentent significativement parmi les 50 ans et plus (+680 personnes, soit +4,4 % sur un an), quand

ils progressent à peine parmi les salariés de moins de 50 ans (+150 personnes sur un an, soit +0,3 %). Plus finement, c'est surtout parmi les 60 ans et plus que la hausse relative est la plus marquée : +11 % sur un an. Ce résultat reflète la mise en application de la réforme des retraites, entrée en vigueur le 1er janvier 2023, qui prévoit de repousser l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 62 ans en 2026, par palier de six mois chaque année à partir de 2023.

Ainsi, les effectifs salariés records en 2023 n'auront que très peu facilité l'accès à l'emploi des jeunes de moins de 30 ans : +0,5 %, soit à peine 80 jeunes actifs supplémentaires sur un an.

| Évolution de l'emploi par tranche d'âge | | | | | | | | |
|-----------------------------------------|--------------------------|------------------|---------------------|------------|------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| | Effectif salarié (nb) | | Évolution 2022/2023 | | Part dans l'emploi (%) | | Part de la population en âge de travailler (15-64 ans), hors études en cours, en 2019 | |
| | 2022 | 2023 | Nombre | % | 2019 | 2023 | % | |
| Moins de 30 ans 30-49 ans | 15 158 36 867 | 15 236 36 938 | 78 71 | 0,5 0.2 | 23 55 | 22 54 | 24 49 | |
| 50-59 ans | 12 999 | 13 435 | 435 | 3,3 | 55 18 | 54 20 | 2 <u>0</u> | |
| 60 ans et plus | 2 337 | 2 585 | 248 | 10,6 | 3 | 4 | 7 | |
| Total | 67 361 | 68 194 | 833 | 1,2 | 100 | 100 | 100 | |

Sources: Isee, Cafat

5 % des salariés travaillent pour plusieurs employeurs en même temps

En 2023, 95 % des salariés du secteur privé sont titulaires d'un seul contrat de travail et 5 % travaillent pour plusieurs employeurs simultanément. Ces derniers sont appelés ici salariés multi-contrats (voir encadré n°2). La plupart de ces salariés cumulent deux contrats de travail, mais trois sur dix en cumulent plus, parfois plus de cinq.

En 2023, le nombre de salariés titulaires d'un seul contrat progresse de 1,2 % par rapport à 2002, quand les multi-contrats progressent de 3,1 %. En valeur absolue toutefois, la progression est bien plus forte pour les titulaires d'un seul contrat (+740 emplois), que pour les autres (+90).

Au cours de la période 2019 et 2023, la part des salariés multi-contrats a progressé de 1 point.

Encadré n°2

Les salariés multi contrat sont essentiellement des femmes

En 2023, les femmes représentent 73 % des salariés multi-contrats, une proportion en augmentation après avoir été stable pendant trois ans. Leur nombre augmente de 2 % en 2023, comme en 2022.

En parallèle, 27 % des salariés multi-contrats sont des hommes, une part qui a augmenté de 7 points depuis 2020. Pour la troisième année de suite, leur nombre croît : +5 % en 2023, après +19 % en 2022 et +9 % en 2021.

Il existe aussi une différence notable entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le nombre de contrats cumulés : 94 % des hommes occupent deux contrats, contre 65 % des femmes. À l'inverse, la part des femmes ayant au moins trois contrats est six fois plus élevée que celle des hommes.

| | En moyenne annuelle | | Évolution sur un an | | |
|-----------------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|------------|--|
| | 2022 | 2023 | Nombre | % | |
| Hommes | 35 643 | 35 813 | 170 | 0,5 | |
| Un seul contrat | 34 830 | 34 956 | 126 | 0,4 | |
| Multi-contrats | 814 | 857 | 44 | 5,4 | |
| Femmes | 31 717 | 32 380 | 663 | 2,1 | |
| Un seul contrat Multi-contrats | 29 479 2 239 | 30 092 2 288 | 614 50 | 2,1 2,2 | |
| Ensemble | 67 361 | 68 194 | 833 | 1,2 | |
| Un seul contrat | 64 309 | 65 048 | 740 | 1,2 | |
| Multi-contrats | 3 052 | 3 145 | 93 | 3,1 | |

Sources : Isee, Cafat, données provisoires

Unités : nombre ; %

Sans surprise, le secteur des services compte le plus grand nombre de salariés multi-contrats (79 %), suivi par l'industrie (9 %). Cependant, la proportion de multi-contrats dans les services diminue chaque année (-4 points entre 2019 et 2023) au profit de l'industrie (+3 points) et du commerce (+1 point).



Sources et méthodes

Les statistiques concernant l'emploi salarié sont établies sur la base des déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.

Les résultats commentés dans la présente publication concernent les **salariés du secteur privé uniquement** (hors salariés du secteur public, fonctionnaires ou travailleurs indépendants). De même, les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents ou VCAT, sont exclus du décompte.

Les résultats portent sur le nombre de salariés ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre, quels que soient la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein. Toutefois, pour ne pas compter plusieurs fois une même personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période (appelés ici salariés multi-contrats), les données brutes sont redressées par l'Isee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour ½ auprès de chacun de ses employeurs.

Les données collectées par la Cafat sont rapprochées par l'Isee de celles du Ridet, pour préciser le secteur d'activité dans lequel chaque salarié doit être comptabilisé. Les statistiques sont ainsi diffusées par secteur d'activité de l'employeur, jusqu'à un niveau de détail assez fin, selon la nomenclature NAF rev.2.

NB : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de cinq années glissantes, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat.

Caractériser les nouvelles embauches

Depuis le dernier trimestre 2019, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) adressée à la Cafat par chaque employeur avant toute embauche, doit mentionner des informations quant à la citoyenneté ou la durée de résidence du salarié. D'autres éléments concernant l'emploi sont également attendus, comme le niveau de formation du salarié, la nature de l'emploi et du contrat, la situation du salarié avant l'embauche.

Ces informations, très utiles pour caractériser les nouvelles embauches et le marché de l'emploi, ne sont malheureusement pas renseignées systématiquement par les employeurs. Si le taux de remplissage sur ces variables s'améliore progressivement d'année en année, il n'est toutefois hélas pas encore suffisant pour autoriser une exploitation statistique fiable de ces informations.



| Emploi salarié privé par secteur d'activité | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| | Moyennes annuelles | | Évolution sur un an | |
| | 2022 | 2023 | Nombre | % |
| Effectifs employeurs du privé | 10 940 | 10 793 | -147 | -1,3 |
| Effectifs employeurs du privé Effectifs salariés du privé (a) Détail par sous secteurs du privé (b) | 67 361 | 68 194 | 833 | 1,2 |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 1 756 | 1 656 | -99 | -5.7 |
| Industrie | 15 635 | 15 793 | -99 158 | -5,7 1,0 |
| Industries extractives | 1 898 | 1 823 | -74 | -3,9 |
| Industries manufacturieres (<i>c</i>) Production et distribution d'électricité de dez de vaneur et d'air conditionné | 11 953 763 | 12 159 803 | 206 40 | 1,7 |
| Industries manufacturières (c) Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution | 1 021 | 1 007 | -14 | -1.3 |
| Construction (c) | 6 007 | 6 176 | 169 | 2,8 |
| Commerce | 10 424 | 10 425 | 1 | 0,0 |
| Services Transports at entrangeage | 33 444 4 090 | 34 044 4 225 | 600 135 | 1,8 |
| Transports et entreposage Hébergement et restauration Information et communication | 4 270 | 4 456 | 185 | 4.3 |
| Information et communication | 1 165 | 1 186 | 20 | 1,7 |
| Activités financières et d'assurance | 2 578 | 2 <u>6</u> 26 | 47 | 1,8 |
| Activités immobilières Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 720 2 217 | 741 2 279 | 21 62 | 2,9 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 6 269 | 6 327 | 185 20 47 21 62 58 -10 | -3,9 1,7 5,1,8 1,8 2,9 1,8 3,3 4,7 1,8 2,9 9,1 |
| Administration publique | 901 | 891 | -10 | -1,1 |
| Enseignement | 2 463 | 2 416 | -48 | -1,9 |
| Santé humaine et action sociale Arts, spectacles et activités récréatives | 3 566 678 | 3 634 699 | 69 21 | 1,9 |
| Autres activités de services | 2 270 | 2 405 | -48 69 21 135 | -1,9 1,9 3,1 5,9 -4,3 -0,3 |
| Services domestiques | 2 225 31 | 2 129 31 | -96 0 | -4,3 |
| Activités extra-territoriales | 31 | | 0 | -0,3 |
| Indéterminés (d) | 96 | 99 | - | - |

Sources: Isee, Cafat, données provisoires
(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi
(b) NAF rev2
(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au Ridet dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière
(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de Ridet sur le territoire.

Unités : nbre, %

| Autres chiffre | s clés | | |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-----------------------------------|
| | 2022 | 2023 | Évolution 2022/2023 (en %) |
| Entreprises (cumul) | | | |
| Créations | 4 443 | 3 944 | -11,2 |
| Cessations | 4 287 | 4 237 | -1,2 |
| Moral des entreprises | | | |
| Indicateur du climat des affaires (au 4° trimestre) | 104,8 | 98,2 | -6,3 |
| Liquidations judiciaires (cumul) | | | |
| Entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire | 206 | 249 | 20,9 |
| Embauche - Débauche (en moyenne) | | | |
| Nouveaux contrats au cours de chaque trimestre | 76 147 | 75 968 | -0,2 |
| Rupture de contrat au cours de chaque trimestre | 39 820 | 39 327 | -1,2 |
| | 2022 | 2023 | Évolution 2022/2023 (en point) |
| Ratio embauche/débauche par secteur d'activité | | | |
| Agriculture | 2,4 | 2,6 | 0,1 |
| Industrie | 1,8 | 1,6 | -0,2 |
| Construction | 1,5 | 1,5 | 0,0 |
| Commerce | 1,5 | 1,6 | 0.1 |

2,1

2,2

1,9

0,1

0,0

Sources : Isee, Cafat, données provisoires

Services

Privé